

Zeitschrift:	Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber:	Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band:	22 (1920)
Artikel:	Note sur le monnayage du "Groschen" en Suisse, à la fin du XVIe siècle
Autor:	Grossmann, Th.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-172983

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTE sur le monnayage du « Groschen » en Suisse, à la fin du XVI^e siècle

Le *groschen*, ou pièce de trois-kreuzers, est une monnaie fort répandue en pays germaniques; on le trouve aussi bien dans le nord que dans le sud, à l'ouest qu'à l'est. Une étude documentée de cette monnaie, dès son origine jusqu'à nos jours, serait à coup sûr instructive; aujourd'hui, je veux seulement me borner à parler des groschen émis par les différents États et villes de l'ancien Corps helvétique, pendant la seconde moitié du XVI^e siècle.

De même que le thaler ou écu est un multiple du dicken ou teston, le *groschen* en est un du *kreuzer*. Il existe également des rapports de valeur entre le groschen et le dicken, mais c'est une double étude à faire suivant que le dicken ou teston était évalué à 30 ou à 24 kreuzers.

A cette occasion il convient de dire que la pièce de trois-kreuzers soit *groschen* ne doit pas être confondue avec le *gros* des pays latins ou romands, ce dernier appartenant à un autre système monétaire.

Le diamètre du groschen varie entre 20 et 21 millimètres, son poids moyen est de 2 grammes; l'alliage de métal tout en le classant parmi les monnaies de billon contient toujours une forte partie d'argent et représente par conséquent une valeur intrinsèque appréciable. Le droit porte l'écu de la ville ou du souverain avec la légende : *Moneta Nova (Turicensis, Lucernensis, Scafcensis, etc., etc)*; le revers presque invariablement pré-

sente l'aigle éployée, nimbée et couronnée du Saint-Empire avec le globe au centre, muni du chiffre 3. La légende du revers varie suivant le pays, mais on rencontre souvent la devise : *Soli Deo Gloria* ou cette autre : *Domine conserva nos in pace*.

Cette quasi uniformité confère au groschen un caractère international et on peut dire un droit de circulation illimité. Le millésime est placé tantôt au droit, tantôt au revers, sans oublier de nombreuses pièces sans date.

Nous trouvons de très fortes émissions à Zurich depuis 1555 ; à Lucerne depuis 1562 ; aux trois cantons de la Suisse primitive pour leurs bailliages italiens seulement depuis 1552 ; à Uri et Unterwalden en 1600 ; à Zoug en 1565 ; à Soleure en 1562, à l'évêché de Bâle depuis 1595, à Schaffhouse depuis 1550 ; à Saint-Gall depuis 1563 ; dans les Grisons, soit à la Ligue Caddée en 1565 et l'évêché de Coire (P. Rascher), 1581-1601, et c'est tout pour les émissions importantes. Pour être complet je cite du *Manuel* de Ed. Jenner : Uri seul en 1554, Bâle 1565, mais je crois ne pas me tromper en affirmant que ces monnaies n'ont pas encore été retrouvées jusqu'ici et que leur existence reste problématique.

Berne n'a jamais frappé de groschen. Il nous reste à parler des groschen de Fribourg. Je dis *des* groschen, vu qu'on en connaît maintenant *trois* exemplaires, variant entre eux légèrement dans la gravure.

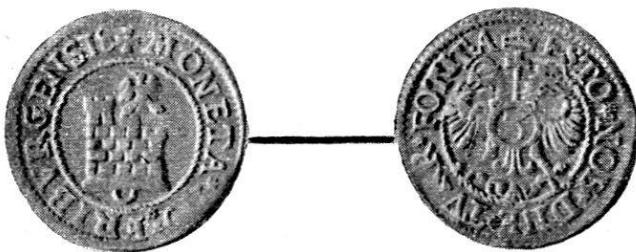
Le premier se trouvait dans l'ancienne collection Lohner, actuellement au Musée de Winterthour.

Le deuxième faisait partie de l'ancienne collection Isenschmid, qui a été offerte en 1919 par la famille Meyer von Knonau au Musée National.

Et le troisième exemplaire que j'ai le plaisir de présenter aujourd'hui a été acquis dans une vente aux enchères à Amsterdam, en 1920 ; en voici la description :

Entre deux cercles de grènetis extérieur et intérieur,

MONETA * NO * FRIBVRGENSIS Dans le champ, le donjon crénelé aux trois tours, au dessous l'anneau brisé; sur la tour du milieu, l'aigle impériale éployée.



R. Entre deux cercles de grènetis extérieur et intérieur
ESTO * NOB * DNE * TVRR * FORIT . A . Dans le champ, aigle éployée et nimbée, une croix séparant les deux têtes, au centre le chiffre 3. Diam. 21 millim. Poids 1^{gr}98.

Les groschen de Fribourg ne sont pas datés, mais le caractère de la gravure ainsi que les légendes sont un indice certain qu'ils sont de la même époque que les thalers, soit de 1550 à 1560.

(La légende complète, telle qu'elle se trouve sur les thalers est la suivante : *Esto Nobis Domine Turris Fortitudinis A Facie Inimici* ce qui veut dire suivant le Psaume LXI, 3 : Car tu es pour moi un refuge, une tour forte en face de l'ennemi.)

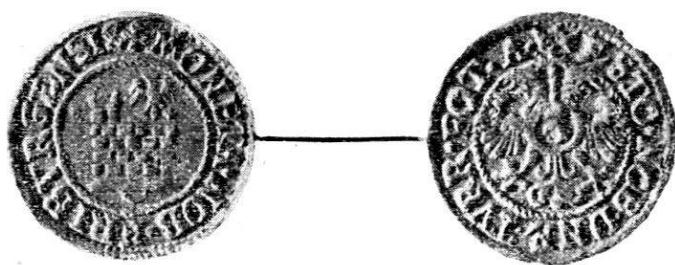
Il est évident que nous nous trouvons en face d'un *essai* monétaire qui n'a jamais été suivi d'une émission de quelque importance et l'on se demande pour quelle raison cette belle et intéressante monnaie n'a pas eu de succès.

En attendant que des recherches dans les archives de Fribourg fournissent quelques renseignements précis, je dois signaler l'absence de la devise habituelle aux monnaies de Fribourg en général, et à cette époque en particulier : **SANCTVS NICOLAVS.**

Ayant eu l'occasion d'examiner le groschen qui se

trouve actuellement au Musée national suisse à Zurich, je me fais un devoir d'en faire suivre la description détaillée :

Entre deux grènetis extérieur et intérieur : **‡ MONETA · NOB · FRIBVRGENSIS** Dans le champ, le donjon crénelé aux trois tours, au dessous l'anneau brisé ; au dessus, sur la tour du milieu, l'aigle impériale éployée.



R. Entre deux grènetis extérieur et intérieur **¶ ESTO · NOB · DNE · TVRR · FOT · A ·** Dans le champ, aigle éployée et nimbée, une croix séparant les deux têtes, au centre le chiffre 3. Diam. 21,2 millim. Poids 2^{gr}04.

Cette monnaie est d'une conservation exceptionnellement belle et paraît ne pas avoir circulé, mais elle confirme ma supposition déjà exprimée qu'il s'agit ici d'un essai qui ne pouvait pas être accepté, le maître monnayeur ayant commis plusieurs erreurs trop évidentes dans la gravure des légendes.

Genève, août 1920.

TH. GROSSMANN.